

que la merveilleuse situation des Etats-Unis s'est réalisée depuis le relèvement des tarifs douaniers et que notre commerce intérieur souffre du fait que nous n'augmentons pas les droits de douane, je n'entrerai pas dans les détails, laissant au bon sens de la Chambre le soin de réfuter ces affirmations. Nous subissons, à l'heure actuelle, une stagnation commune à tous les autres pays, mais qui n'est pas aussi grave chez nous que dans les pays où nous faisons des affaires.

Mon honorable ami a pris vingt minutes pour établir la nécessité d'être prudent au sujet des traités. Il ne peut nier que, pour conclure une convention, les deux parties doivent faire des concessions. Chacune s'attend à tirer un avantage du pacte, sinon aucune ne consentirait à le négocier. C'est incontestable. On ne ferait pas de traité, sauf en vue de bénéfices mutuels et, il va de soi, chaque pays désire vivement tirer tout le parti possible d'une convention conclue avec un autre. Mon honorable ami prétendra, je m'en doute, que le traité australien n'aurait présenté aucun inconvénient, si nous avions relevé le tarif général. Comment ce relèvement aurait-il modifié l'état de choses existant à l'époque de la négociation du traité? De quoi se plaint mon honorable ami? De ce que nous permettons l'importation de produits naturels, tels que le beurre, le bœuf, la laine et le mouton, au détriment de nos cultivateurs. Mais, peut-il me dire si nous aurions pu arrêter l'importation du beurre au Canada, à cette époque, en relevant le tarif général, comme il le conseille ou en le laissant tel qu'il était quand se négociait le pacte? Puis-je répondre pour lui?

L'hon. M. BENNETT: Je vais le faire. Il suffisait d'imposer un droit de dumping.

L'hon. M. STEWART: Le droit de dumping, pense mon honorable ami, a suffi pour mettre un terme aux importations du beurre australien.

L'hon. M. BENNETT: Oui.

L'hon. M. STEWART: Mais il n'a pas arrêté les importations de bœuf et de mouton de l'Australie. Il n'a pas mis fin aux importations de beurre de la Nouvelle-Zélande; mais la situation actuelle du Canada est beaucoup plus favorable que celle de tout autre pays acheteur de ces denrées. Personne ne saurait le nier. Il est parfaitement exact de dire que les prix du bœuf, du mouton et du beurre sont beaucoup plus élevés au Canada que dans les autres pays. Autrefois, il nous fallait soutenir la concurrence, avec les autres pays, en Angleterre, puisque nous exportions du beurre; mais nous ne faisons plus ce commerce.

[L'hon. M. Stewart.]

M. MACDONALD (Richmond): Pourquoi?

L'hon. M. STEWART: Parce que nous expédions de la crème et du lait aux Etats-Unis. Dès que nous pourrions nous suffire à nous-mêmes, nous recommencerons à exporter. Voilà pourquoi nous n'exportons pas de beurre. Nous exportons du fromage, comme mes honorables amis doivent en convenir et il nous faut accepter les prix payés généralement à l'étranger pour ce produit, puisque nous faisons le commerce d'exportation. J'approuve jusqu'à un certain point les récriminations de mes honorables collègues. Ils affirment que, pour remédier à l'état de choses existant, il faudrait accorder aux produits alimentaires la même protection qu'aux articles manufacturés. J'y consentirais, si cela pouvait être à l'avantage de la classe agricole. Cette façon d'agir a-t-elle joué dans l'intérêt du cultivateur américain? Telle est la source des ennuis actuels du gouvernement américain, bien que les Etats-Unis aient le tarif le plus élevé de toute la chrétienté, à l'exception de la France. Quoi qu'il en soit, les agriculteurs américains, bien que le marché domestique leur soit assuré par le régime protectionniste, se trouvent dans un état bien moins avantageux que les cultivateurs du Canada. Je prétends que, dans toute l'histoire du Canada, pendant sept ans sur dix, nous avons eu un excédent disponible pour l'exportation de produits alimentaires. A l'heure actuelle, il n'en est pas ainsi, pour ce qui est du beurre.

M. MACDONALD (Richmond): Pourquoi?

L'hon. M. STEWART: A cause de l'augmentation de la consommation du beurre chez nous. Non pas, parce que nous avons souffert dans le domaine des manufactures, comme mon honorable ami voudrait nous faire croire; notre industrie manufacturière, au contraire, marche de l'avant à pas de géant. Notre consommation annuelle du beurre, 29 livres par tête de population, est peut-être la plus forte du monde entier. Si les Canadiens ont pu acheter ce beurre, c'est qu'ils étaient prospères. Dès que nous redevenons exportateurs de beurre ou de toute autre denrée nous devons accepter le cours mondial et concurrencer encore l'Australie et la Nouvelle-Zélande sur le marché anglais, et tout autre où s'achètent les produits en question.

Pas un instant, je n'irais prétendre que le traité australien ne souffre aucune amélioration. Je déplorerais la perte des avantages du marché australien qui nous sont précieux et qui le seront plus encore. Je veux tout mettre en œuvre pour encourager le commerce entre les nations de l'empire. Je suis persuadé que les membres de l'empire auront beaucoup à gagner de traités de commerce.